



 **CYCLE :**
Formation Continue

 **ORGANISATION PÉDAGOGIQUE :**
Formation en ligne avec regroupements
en présentiel



MASTER 2 MENTION DROIT
DE LA SANTÉ

Droit de la Santé et de la Protection Sociale

Objectifs

DIPLOME
NATIONAL DE
MASTER
CONTRÔLÉ
PAR L'ÉTAT

Le Master 2 DSPS « Droit de la Santé et de la Protection Sociale » prépare aux **fonctions d'encadrement et d'expertise dans les établissements publics ou privés du secteur sanitaire et médico-social**. Il offre une formation de spécialité relative à l'organisation du système de santé, au développement de nouvelles formes d'encadrement et de régulation de l'activité médicale, biomédicale et pharmaceutique, à l'évolution des contrats médicaux et de la responsabilité des établissements et des soignants.

Dans le même temps, il forme des juristes capables de **dominer les fondamentaux de la protection sociale** et d'avoir une vision prospective de son périmètre. Enfin, il propose une réflexion sur les enjeux et cadres juridiques, existants et en cours d'élaboration, relatifs aux nouvelles technologies. Le tout dans un **contexte national mais aussi européen et international**. Sont abordées les **questions éthiques et juridiques** mais aussi **administratives et managériales** liées aux problèmes actuels de la santé et notamment, la maîtrise des dépenses de santé, les exigences de la planification sanitaire, la promotion de la politique publique de prévention, la reconnaissance des droits des malades et l'exigence de qualité des soins, le statut des produits et éléments du corps humain, les régimes applicables aux produits de santé. **La formation est à la fois résolument interdisciplinaire et directement en phase avec le terrain** (interventions de professionnels et partenariats), afin d'appréhender toutes les dimensions du secteur sanitaire et médico-social, - éthique, juridique - mais aussi environnementale, politique et socio-économique.



DIPLOME DÉLIVRÉ :

Master - (niveau 7)
Code RNCP : 38194



DURÉE :

18 mois - Oct. N à Mars N+2
5 regroupements



VOLUME HORAIRE :

287,5h en distanciel - 59h en présentiel
12h d'examens

Publics visés

- Administrateurs
- Médecins (hors obligation conventionnelle de formation)
- Cadres de santé
- Infirmiers
- Autres professions médicales, paramédicales, sociales ou médico-sociales, de santé publique
- Juristes
- Avocats spécialisés
- Stagiaire en formation (2^{ème} année) à l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP)

Maximum **30 stagiaires** accueillis sur le parcours

Critères d'admission

Conditions préalables à la candidature - Prérequis

- Master 1 dans le domaine du Droit ou tout autre diplôme jugé équivalent par décision d'une commission de sélection ou au titre de la mobilité internationale
- Diplôme BAC+3 avec expérience professionnelle jugée suffisante par le jury
- Validation des Acquis Professionnels

Sélection des candidats

L'admission est prononcée suite à l'examen du dossier de candidature et/ou un entretien avec le responsable pédagogique de la formation.

Il est également possible de s'inscrire au M2 DSPS dans certaines conditions pour les titulaires du **diplôme d'université « droit de la santé »**.

Programme

UE1 - Enseignements fondamentaux

Introduction au droit public et privé, méthodologie juridique
Le système de santé français
Le droit de la relation de soin
Introduction au droit des établissements de santé
Introduction au droit des établissements médico-sociaux
Le droit de la protection sociale

UE2 - Enseignements spécialisés

Module d'approfondissement

Fonction publique hospitalière
Droit international et communautaire de la santé
Droit des contrats médicaux et gestion des établissements de santé privés

Module de spécialités

Activités biomédicales
Droit pharmaceutique
Responsabilité du fait de l'activité médicale
Responsabilité médicale et système d'indemnisation

UE3 - Enseignements complémentaires

Santé, protection sociale et données personnelles
Les marchés publics dans le domaine de la santé et de la protection sociale
Financement de la santé et de la protection sociale
Crise sanitaire et dispositifs de lutte contre les exclusions

UE4 - Mémoire ou voie DU

Formation à la recherche documentaire
Méthodologie du mémoire
ou DU European Digital Health Law (EDHL)

Responsable pédagogique

Isabelle POIROT-MAZERES,
Professeur des universités UT
Capitole

Équipe pédagogique

Enseignants-chercheurs (liste indicative) :

- Vincent DUSSART, Professeur des universités,
- Sébastien SAUNIER, Professeur des universités
- Hanan QAZBIR, Maître de conférence,
- Emmanuel TERRIER, Maître de conférence,
- Sophie THERON, Professeur des universités,
- Adrien BLAZY, Docteur en Droit,
- François MONCASSIN, Professeur des universités,
- Christophe ALONSO, Maître de conférences

Professionnels (liste indicative) :

- Serge CAPEL, Avocat
- Philippe JEAN, Directeur d'hôpital honoraire,
- Yann FERRARI, Responsable d'activité e-santé,

Contrôle des connaissances :

Détail donné en début de session par les Modalités de Contrôle des Connaissances.

Le contrôle des connaissances s'opère sous différentes formes :

- Des épreuves en présentiel sont organisées en fin de période : examen écrit, grand oral, soutenance du mémoire professionnel.
- Un contrôle continu : réalisation et présentation de dossiers, cas pratiques, participation aux activités à distance...

Organisation

Afin de concilier vie professionnelle et formation, le cycle se déroule sur une période de **18 mois** d'octobre de l'année N à mars de l'année N + 2 et s'articule entre périodes de formation tutorée en ligne et formation en présentiel, à raison de 4 regroupements et 1 regroupement de une demi-journée pour la soutenance du mémoire.



Volume horaire global:
358,5 heures
(examens inclus)



- 9 heures d'examens
3 heures Grand Oral
- 287,5 heures en distanciel
- 59 heures en présentiel
4 regroupements sur 10 jours

Méthodes et moyens pédagogiques :



Périodes de formation tutorée en ligne

Ressources interactives, exercices d'entraînement, devoirs, forums tutorés, webconférences (classes virtuelles), travaux individuels ou de groupe.



Présentiel



Manufacture des Tabacs, 21 allée de Brienne, à Toulouse

Prise en main du dispositif, séquences d'introduction au cours, d'application, d'échanges et examens. Séances de formation se déroulant dans une salle de cours dédiée équipée de vidéoprojecteur. Connexion internet. Accès possible aux diverses ressources universitaires : accès aux salles informatiques, centres de documentation et bibliothèques de l'université.

Accueil du public en situation de handicap à l'Université Toulouse Capitole : <https://www.ut-capitole.fr/handicap>

Candidatures en ligne



eCandidatures

Vous devez constituer un dossier sur eCandidatures.

Renseignements sur les candidatures :

Par courriel : dominique.zou@ut-capitole.fr

Après du service Executive Education and Digital University (EEDU) de l'Université Toulouse Capitole :
Manufacture des tabacs, 21 allée de Brienne, Bâtiment Q (1er étage)

Tarifs pour l'année universitaire 2025 - 2026



7 500€ + droits d'inscription universitaire.

Possibilité de financement sous certaines conditions par le Conseil Régional dans le cadre du dispositif **ForPro Sup** (demande en cours pour l'année universitaire 2025-2026).



Inscription au Master 2 DSPS des titulaires du DU « Droit de la Santé » : 2 500€ + droits d'inscription universitaire.

Formation éligible au Compte Personnel de Formation - CPF

Document d'information non contractuel réalisé au 26/06/2025

CONTACT :

Dominique Zou
05.67.73.27.69
dominique.zou@ut-capitole.fr
Bâtiment Q - 1er étage
Site de la Manufacture des Tabacs

Université Toulouse Capitole - EEDU
2, rue du Doyen Gabriel Marty
31042 Toulouse Cedex 9
(Site : Manufacture des Tabacs - Toulouse)
Tél. : 05 61 12 88 26

